



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SEINE-MARITIME

ASSOCIATION DE DEFENSE
DES BERGES DE LA SEINE
49 CHAUSSEE DU ROI

76113 SAHURS

Siège Social

Chemin de la Bretèque - BP 59
76232 Bois-Guillaume-Bihorel cedex
Tél. : 02 35 59 47 47
Fax : 02 35 60 25 71
Email : chambre.agriculture@seine-maritime.chambagri.fr

N/Réf : CD/NM

Pôle Territoires

Dossier suivi par M. Christian DEJOUR
Ligne directe : 02.35.59.47 20 - Fax : 02.35.12.21.09
territoires@seine-maritime.chambagri.fr

Bois-Guillaume-Bihorel, le 31 mai 2013

Objet : Projet de PLU

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier du 24 mai 2013, nous tenons à vous réaffirmer la position exprimée dans notre courrier du 27 février 2012 dont vous avez eu copie, à savoir :

- La Chambre d'agriculture s'est prononcée de façon défavorable sur les centrales photovoltaïques au sol car elles consomment trop de foncier.
- Le secteur prévisionnel d'implantation de cette centrale à SAHURS a fait l'objet d'une convention (entre le GPMR, la Préfecture, la commune et la Chambre d'agriculture) actant la vocation agricole des surfaces concernées.

Nous ne voyons donc pas de raison objective pour que ce secteur, classé en zone naturelle au POS, le soit différemment au PLU.

Mes services défendront cette position lors de la réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) du 19 juin 2013.

Nous ne pouvons donner suite à votre demande de rencontre mais resterons attentifs à toute information nouvelle que vous souhaiteriez porter à notre connaissance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

LE PRESIDENT :

Sébastien WINDSOR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

Siret 187600077 00015 / APE 9411Z

www.seine-maritime.chambagri.fr